



Compte rendu de la réunion du 16 Mars 2021

Présents : Yves Dupré, Nicolas Durand, Maxime Goujon, Gérard Lengagne, Didier Lopez, Dominique Pitrat.

Absents : /

1- PV de l'AG 2020

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 est présenté et approuvé.

2- Nouveau bureau

Les 6 candidats au bureau 2021 ont été élus (voir PV AG 2020).

Fonctions 2021

Président: Nicolas Durand se présente et est élu à main levée à l'unanimité. Il devient de ce fait super-administrateur du site web et garde un rôle d'animation du site.

Trésorier: Gérard Lengagne se présente et est élu à main levée à l'unanimité.

Secrétaire: Yves Dupré se présente et est élu à main levée à l'unanimité.

Didier Lopez reste le correspondant de la fédération FFVélo et prend un rôle d'animateur du site web.

Guy Martin, non membre du bureau, reste le correspondant de la fédération FSGT.

Jacques Bastin, non membre du bureau, reste responsable des tenues du club.

Le bureau décide de domicilier le siège social de l'association chez le président élu (277 chemin des Roches, 01150 Lagnieu).

3- Modification du règlement intérieur

- Une fonction (hors fonctions légalement obligatoires) peut être occupée par un adhérent non membre du bureau.
- La distinction entre « membre actif » et « membre sympathisant » est abolie. Toute personne payant sa cotisation est considérée « adhérent » au CCL, que sa licence FFVélo ou FSGT soit prise ou non au CCL.



4- Activité 2021

Suite aux dépenses prévues l'année dernière et non réalisées à cause de la crise sanitaire, le CCL dispose d'une très bonne trésorerie (voir PV AG 2020).

Le bureau désire l'utiliser pour relancer l'activité cycliste et propose pour cela une dotation supplémentaire cette année de 50 Euros par adhérent, en sus des dotations déjà prévues pour le séjour, le périple ou la participation aux événements cyclistes.

Elle pourra être utilisée lors du périple, du séjour, d'une sortie fédérale (FSGT / FFVélo) ou à défaut pour l'achat d'une tenue du club (ce dernier point hors primo-adhérent bénéficiant de la dotation d'arrivée au club).

De même, pour relancer les sorties et pour une meilleure convivialité malgré la crise sanitaire, le bureau propose :

- une participation financière de 10€ par personne pour les sorties à la journée en règlement d'un repas, d'une boisson ou autre.
- une participation financière de 5€ par personne pour un pot en cours de route en cas de très forte température.

Ces deux cas seront soumis à l'approbation du bureau et les sorties / pots seront annoncées sur le site au préalable.

Les suggestions concernant une augmentation du nombre de sorties à la journée, avec différents parcours adaptés, ainsi que l'organisation de « mini-périples » de 2 ou 3 jours au départ de Lagnieu ont été discutées. Le bureau accueillera favorablement et encouragera toute initiative dans ce sens.

Les adhérents participants à des événements fédéraux (FFVélo ou FSGT) ou autres organisations sont cordialement invités à le faire savoir:

- cela permettra d'attribuer la dotation pour participation;
- cela fera également de la publicité pour ces événements et pourrait permettre une plus grande participation du club à ces événements.

Le loto du samedi 20 novembre est maintenu sous réserve de levée des restrictions dues à la Covid-19.

L 'A.G 2021 est programmée en décembre, même réserve.
